

Copie à Madame Durand et Monsieur Benharouga  
Madame Poëzévara, Directrice

Sassenage, le 26/11/2012

Monsieur le Maire,

Ce courrier fait suite au conseil de l'école maternelle des Pies qui s'est déroulé le 13 novembre, où vous étiez représenté par Madame Durand et Monsieur Benharouga. Nous avons tous ensemble longuement évoqué des points d'amélioration possibles de la vie de l'école.

Au cours de ces échanges, nous avons souhaité mettre l'accent sur un point qui nous apparaît crucial : celui des effectifs d'enfants par classe et de leur taux d'encadrement. 182 enfants fréquentent l'école et ses 6 classes accueillent chacune environ **30 enfants** (pour votre information, en 2010-2011, le nombre moyen d'élèves par classe était de **25,7 élèves dans les classes maternelles** (chiffres de l'INSEE, disponibles à l'adresse suivante : [www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEF07147](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF07147)).

La prérogative d'ouverture de nouvelles classes dépend de l'Académie et n'est pas, vous le savez mieux que nous, une compétence communale. En revanche, pour mener à bien leur délicate mission malgré cette véritable surpopulation, les institutrices peuvent bénéficier de l'aide précieuse de personnels communaux, les ATSEM. C'est là que la Commune peut agir. Actuellement et selon nos informations, 4,5 équivalents temps pleins sont attribués à l'école des Pies. Or, selon un *Rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche sur L'école maternelle* d'octobre 2011, **le nombre moyen de postes d'ATSEM par classe est de 0,85**. Le ratio de **l'école des Pies n'est lui que de 0,75**. Au cours de ce même Conseil, M. Benharouga a opposé à notre demande d'une augmentation de ces effectifs que notre commune de 11000 habitants faisait déjà bénéficier ses habitants de prestations équivalentes à celles d'une commune de 18000 habitants... Malgré cette relative opulence, l'éducation des plus petits doit-elle donc être négligée au profit d'autres dépenses jugées plus importantes ?

Nous avons donc, d'un côté des classes bien plus chargées que la moyenne, un ratio d'ATSEM inférieur à cette même moyenne, le tout conduisant à des demi-journées entières où un adulte se retrouve à prendre en charge seul 30 enfants de 3 ans ! De l'autre côté, une Commune présentée comme « surdotée » ! Vous conviendrez avec nous ce que cette situation a d'inacceptable en particulier au regard de l'importance que revêt l'éducation précoce de nos enfants pour leur avenir !

Monsieur le Maire, la période de l'année est au vote des budgets. Nous vous demandons par conséquent de remédier à ce déficit sassenageois dans l'éducation de ses enfants, en prévoyant pour 2013 la création de postes d'ATSEM supplémentaires pour l'école maternelle des Pies. Pour une bonne qualité des échanges, nous désirons nous entretenir avec vous à ce sujet, ainsi qu'avec Madame Durand, adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre requête, nous demeurons à votre disposition et vous adressons, Monsieur, nos meilleures salutations citoyennes.

Les parents délégués de l'Ecole maternelle des Pies